



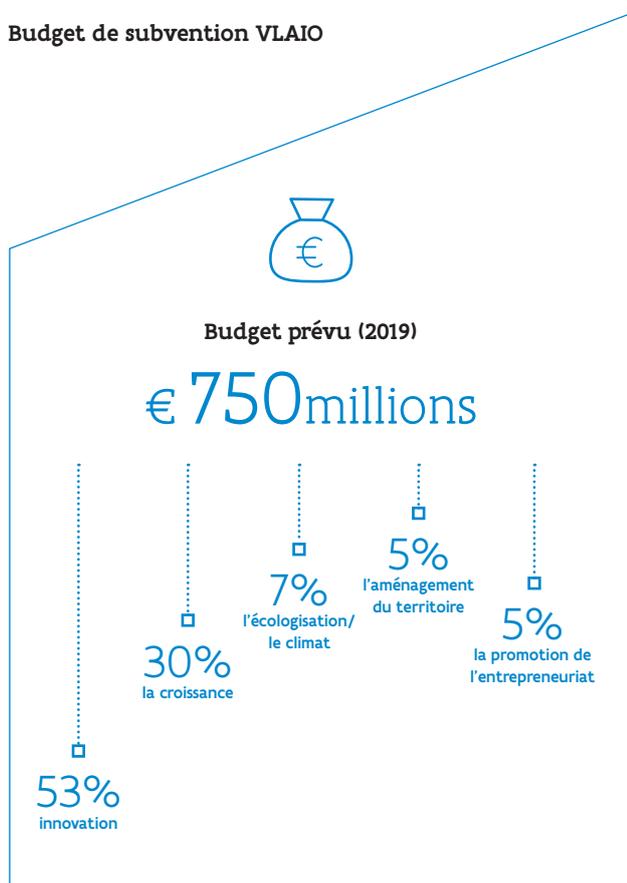
## LA VLAIO AIDE LES ENTREPRENEURS À SE DÉVELOPPER

avec les partenaires de notre réseau

### La VLAIO en un coup d'œil (chiffres 2018)

- 368 collaborateurs
- 220 partenaires
  
- **Soutien direct aux entreprises (2018)**
  - Soutien à l'innovation  
199 millions EUR -> 473 projets
  - Soutien économique  
79 millions EUR -> 817 projets  
61 millions EUR -> 151 000 projets

### Budget de subvention VLAIO



Le centre de contact

18 654

CONTACTS

vlaio.be

1 475 724

VISITEURS

Les réseaux sociaux

10.368

INTERACTIONS

## FICHE D'INFORMATION

**En collaboration avec un vaste réseau de partenaires, nous nous fixons un objectif : créer un climat propice aux affaires.**

### **Portefeuille PME**

Cette subvention aisément accessible et interactive s'adresse aux PME, qui peuvent demander une intervention financière pour l'achat de services susceptibles de renforcer la qualité de leur entreprise. Épinglons notamment les formations ou les services de consultation (tels que l'élaboration d'un plan de communication) auprès d'un prestataire de services agréé. Le portefeuille PME se veut accessible au plus grand nombre d'entreprises. À cet égard, la procédure de demande est réalisable en ligne.

### **Subvention à la croissance des PME**

Les PME qui souhaitent effectuer un saut de croissance stratégique peuvent bénéficier d'un soutien pour acquérir les connaissances nécessaires par le biais de la subvention à la croissance des PME. La croissance est possible de différentes façons, notamment par la transformation, l'innovation ou l'internationalisation. L'entrepreneur choisit librement de quelle manière l'entreprise acquiert ces connaissances. Elle peut le faire en collaborant avec un consultant stratégique ou en recrutant un collaborateur. Les deux formules sont également combinables.

### **Prime écologique**

Les entrepreneurs qui consentent des investissements respectueux de l'environnement ou éco-énergétiques peuvent, eux aussi, compter sur un soutien financier. L'accessibilité est également importante, en l'occurrence. Une demande de soutien en ligne permet à l'entreprise de choisir une technologie environnementale standardisée dans la liste limitative des possibilités. Sous certaines conditions, le Gouvernement flamand prend en charge une partie des coûts supplémentaires de tels investissements de pointe.

### **Soutien écologique stratégique**

Les gros investissements respectueux de l'environnement ou à haut rendement énergétique qui, par leur nature unique, ne figurent pas sur la liste limitative des technologies concernées par la prime écologique «classique» peuvent, sous certaines conditions, donner lieu à un soutien écologique stratégique. Cette intervention est destinée aux PME et aux grandes mesures de soutien qui investissent au moins 3 millions d'euros.

### **Soutien à la transformation stratégique**

Cette mesure financière vise à soutenir de grands projets d'investissement et de formation visant à transformer tant l'entreprise que l'économie flamande. Le degré d'innovation, le niveau d'internationalisation et la durabilité du projet sont des facteurs importants pour évaluer l'impact concret de la transformation.

### **Projets de recherche et développement**

L'innovation est le moteur de toute entreprise. À cet égard, la VLAIO accorde des subventions aux entreprises qui, à titre individuel ou en collaboration avec d'autres, mènent des projets dans lesquels une idée innovante peut constituer la base d'une activité économique prospère. Notre agence fournit les conseils et le soutien financier nécessaires dès lors que la réalisation nécessite des activités de recherche et de développement exigeantes ou si de nouvelles connaissances sont nécessaires.

## FICHE D'INFORMATION

# En savoir plus sur le soutien à la transformation stratégique

### Pour qui ?

Le soutien à la transformation stratégique est destiné aux PME et aux grandes entreprises qui, individuellement ou conjointement, souhaitent réaliser un projet de transformation stratégique.

### Pour quoi faire ?

Investissements et formations indispensables à la mise en œuvre du projet de transformation

### Montant

Soutien de base de 8 % pour les investissements et de 20 % pour les formations

### Dans quel but ?

Soutenir des projets d'investissement et de formation qui contribuent de manière significative au renforcement du tissu économique flamand.

### Sont plus spécifiquement concernés :

- les investissements dans des clusters et des « lead plants » stratégiques en Flandre ;
- les investissements dans la croissance internationale de PME innovantes établies en Flandre ;
- les investissements de transformation permettant l'ancrage durable de nombreux emplois en Flandre.

### Conditions

- Exclusivement pour les PME et les grandes entreprises qui, individuellement ou conjointement, souhaitent réaliser un projet de transformation stratégique.
- L'activité principale de l'entreprise fait partie des secteurs éligibles.
- Les formations et les investissements sont essentiels pour la mise en œuvre du projet de transformation.
- Sur une période de trois ans, les coûts de formation admissibles et le montant de l'investissement admissible sont au moins égaux aux seuils d'entrée.
- L'entreprise ne doit pas être une entreprise en difficulté au sens de la réglementation européenne à la date d'octroi de l'aide.

### Montant

L'aide est répartie en un soutien de base pour le projet de transformation et un soutien bonus pour la création d'emplois supplémentaires.

L'aide de base s'élève à 8 % pour les investissements et à 20 % pour les formations, avec un maximum d'un million d'euros par entreprise qui sollicite le soutien.

L'aide bonus peut s'élever à maximum 25 % de l'aide de base, soit un maximum de 2 % d'aide supplémentaire pour les investissements et un maximum de 5 % d'aide supplémentaire pour les formations. Le montant dépend de l'augmentation de l'emploi associée au projet de transformation.

Si plusieurs sociétés affiliées présentent chacune une demande séparée pour des sous-projets s'inscrivant dans un plan global de transformation, le montant total de l'aide (= aide de base + aide bonus) pour les différentes demandes sera limité à 1 250 000 EUR.